



Syndicat
Intercommunal
**PAYS DU
VUACHE**

LE JOURNAL

page 2

Édito du Président

page 4-5

**La nouvelle
gendarmerie**

page 6-7

**Le renouveau du
centre ECLA**





Florent BENOIT

Président du Syndicat
Intercommunal du Pays du Vuache
Maire de Vulbens
Président de la Communauté de
communes du Genevois

Chères habitantes, chers habitants,

Avec ce premier bulletin du Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache, nous avons souhaité vous présenter concrètement **les projets portés** pour l'ensemble de nos communes.

Depuis plus de 30 ans, le Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache incarne une conviction simple mais fondatrice : **c'est ensemble que nos communes sont plus fortes**. Créé en 1993, notre syndicat a toujours su faire de la mutualisation des moyens un levier d'efficacité et de solidarité territoriale.

Ce choix de l'intelligence collective porte aujourd'hui ses fruits, de manière très concrète. **La Maison de santé du Vuache**, est un symbole fort de cette dynamique. Fruit d'une volonté commune et d'une gestion rigoureuse assurée par le syndicat, elle garantit un accès aux soins de proximité pour nos habitants et permet d'attirer et de fidéliser les professionnels de santé sur notre territoire. Cette réalisation, amorcée dès 2018, témoigne de notre capacité à anticiper les besoins, bien avant que la désertification médicale ne devienne un sujet national majeur.

Dans cette même logique, nous avons lancé cette année la **construction de la future brigade de gendarmerie du Vuache**, projet structurant pour la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens. Ce nouvel équipement, porté par le syndicat en lien étroit avec l'État, viendra renforcer la présence des forces de l'ordre sur notre territoire dans des conditions modernes et pérennes. C'est une nouvelle étape de notre développement intercommunal, qui s'inscrit dans la continuité de notre élargissement de compétences en 2024.

Enfin, je me réjouis de la **rénovation en profondeur du centre ECLA**, qui fêtera bientôt ses 30 ans. Centre né avec le syndicat, il est aujourd'hui un pilier de la vie culturelle, sportive et associative de nos communes. Le moderniser, c'est permettre à nos jeunes, à nos familles, à nos associations de continuer à s'y retrouver dans des conditions optimales, tout en répondant aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels.

Ces projets illustrent ce que nous pouvons accomplir **quand l'intérêt général prime sur les clivages, quand la coopération entre communes devient une ambition partagée et durable**. Le Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache, renforcé en 2018, enrichi en 2024, continue de tracer un chemin exigeant mais porteur de sens.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus, des agents et de nos partenaires institutionnels qui rendent ces réalisations possibles. Ensemble, continuons à faire du Vuache un territoire dynamique, solidaire et fier de ses valeurs.

Bien à vous,

Florent BENOIT

Vie du syndicat en 3 dates :

8 janvier 2024 :
Deuxième révision
statutaire pour la création
de la gendarmerie

23 janvier 2018 :
Révision statutaire pour
la création de la maison
de santé

14 avril 1993 : Création

Maison de santé du Vuache

Une offre de soins de proximité

Un engagement fort pour l'accès aux soins
Située à Valleiry, la Maison de Santé du Vuache n'est pas qu'un simple bâtiment ; elle est le fruit d'une ambition partagée. Vos élus, au travers du **Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache**, ont conçu et financé ces locaux adaptés avec un objectif clair : **augmenter l'offre de soins pour tous les habitants**. Face aux défis de l'accès aux professionnels de santé, il était primordial de créer un lieu centralisé où la diversité des spécialités assure une prise en charge complète et de qualité. Cette vision stratégique a permis de bâtir un équipement répondant aux besoins de chacun, dans les meilleures conditions possibles.

Une équipe complète pour une prise en charge coordonnée

La MSP du Vuache est animée par une équipe pluriprofessionnelle dévouée, dont l'objectif commun est de proposer une **prise en charge de qualité pour les patients et une volonté de coordonner les soins**. Ce modèle, où les praticiens sont habitués à travailler ensemble, a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) suite à un projet de santé réfléchi et rédigé par les professionnels eux-mêmes.

Au-delà du soin : prévention et accompagnement

La Maison de Santé s'engage activement dans la prévention et l'éducation à la santé. Régulièrement, des initiatives sont mises en place pour accompagner les familles et sensibiliser la population à des sujets cruciaux. En témoignent les récents ateliers de prévention sur la place des écrans dans notre quotidien, les ateliers mère/fille sur la puberté, ou encore les interventions régulières. Ces actions illustrent la volonté des professionnels, soutenue par le Syndicat, d'être au plus près de vos préoccupations.



Une volonté politique qui se poursuit

La mise en place et le soutien continu de ces services et ateliers par la MSP soulignent une dynamique favorable à l'amélioration constante de la couverture médicale locale. L'investissement initial majeur dans cette structure par le Syndicat est la preuve tangible d'une vision à long terme pour la santé avec la ferme intention de garantir une offre de soins suffisante et de qualité.



Cette volonté politique forte se poursuit et s'amplifie.

En effet, vous pouvez être assurés que le Syndicat du Vuache reste vigilant et actif pour garantir que les besoins en santé de notre territoire soient toujours couverts de la meilleure des manières. Dans cette optique, vos élus se pencheront prochainement sur un **projet d'extension du bâtiment** pour étoffer l'offre de soins. Il est important de souligner que la Maison de Santé a été conçue dès son origine avec une **architecture évolutive, permettant des extensions futures**.

Actuellement, le bâtiment est quasiment plein à l'exception d'un cabinet spécifiquement réservé à l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste. Il est de la volonté affirmée de continuer à faire grandir la Maison de Santé afin de répondre toujours mieux aux besoins croissants de la population du Pays du Vuache.

Les chiffres clés

- 9 communes concernées
- 4,5 M€ d'investissement
- 34 % de subventions
- 31 professionnels de santé
- 9 spécialités représentées

Le Vuache se dote d'une nouvelle gendarmerie : un projet phare pour la sécurité du territoire !

C'est une étape historique pour le Pays du Vuache et ses habitants. Après des années de préparation et de collaboration intense, le projet de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie prend enfin son envol. Symbole d'une volonté politique forte et d'une synergie intercommunale, cette nouvelle brigade renforcera la sécurité d'un territoire en pleine évolution.

L'actuelle caserne de gendarmerie, située à Valleiry, date des années 70 et souffre de vétusté. Ses locaux ne sont plus adaptés aux besoins opérationnels ni aux conditions de vie des gendarmes, et encore moins à une délinquance croissante, similaire à celle des grandes villes, dans ce carrefour stratégique du Genevois. Il était donc impératif de concevoir un nouveau programme conforme aux référentiels de la Gendarmerie Nationale.

La force de l'engagement intercommunal

Le projet, porté par le Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache (SIPV), est un exemple de coopération locale.

- Dès le **25 mars 2021**, les neuf maires ont voté à l'unanimité un vœu pour la construction de cette nouvelle caserne, acte fondateur du projet.
- Pour sécuriser le foncier, la commune de Vulbens a procédé à l'acquisition d'un terrain de près de **5 000 m²** au Hameau des Vernes, en face du collège, dès le **15 septembre 2021**. Ce terrain est idéalement situé.
- Le **10 février 2022**, une délibération de la commune de Valleiry a officiellement autorisé le déménagement de la caserne, marquant une étape cruciale pour la concrétisation du projet.
- Le comité syndical a donné son accord ferme et sans réserve pour la maîtrise d'ouvrage de cette construction lors de sa délibération du **2 avril 2025**. Cette délibération confère au Président tous les pouvoirs pour mener à bien les opérations liées à cette construction.



Un soutien ministériel de poids

Le projet a bénéficié d'une attention particulière au plus haut niveau de l'État.

- Le **27 février 2023**, Gérald Darmanin, alors Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, s'est rendu à Vulbens, marquant une accélération significative du dossier.
- Cette visite a été suivie, le **28 août 2024**, par la réception par le SIPV de la décision officielle d'agrément du programme immobilier de la nouvelle caserne, valant engagement à financer, signée de la main du Ministre.
- Plus récemment, le **vendredi 25 avril 2025**, le nouveau Ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a effectué une visite sur le site de Vulbens. Sa venue a été l'occasion d'un symbolique «premier coup de pelle» marquant le lancement des travaux de la future brigade.
- Cette présence ministérielle souligne l'importance stratégique de cette nouvelle gendarmerie pour la sécurité du Genevois et le bien-être de ses habitants.

Une gendarmerie moderne et des effectifs renforcés pour un territoire sécurisé



La future caserne, près du collège de Vulbens, est conçue pour être une brigade moderne et performante, répondant aux défis actuels. Initialement prévue pour 9 sous-officiers et 15 logements, le projet a évolué pour accueillir un effectif renforcé. Grâce à des échanges avec le Commandant de Groupement de Gendarmerie de la Haute-Savoie, il est désormais prévu d'intégrer les militaires de la brigade territoriale mobile de Saint-Julien-en-Genevois, actuellement logés dans des locaux modulaires.

Ainsi, la gendarmerie du Vuache passera d'un effectif de 9 à **15 gendarmes**. Les nouveaux bâtiments comprendront **15 logements** et des locaux de services et techniques.

La conception de ces bâtiments respecte un « référentiel d'expression des besoins » très strict.

Les objectifs sont multiples :

- **Sécurité et conformité aux normes** spécifiques à la gendarmerie.
- **Flexibilité et modularité** pour permettre une évolution future des locaux et des effectifs.
- **Optimisation des coûts** de construction, d'exploitation et de maintenance, avec des matériaux robustes et durables.
- **Exemplarité en matière d'accessibilité** pour les personnes en situation de handicap, tant pour les locaux accueillant le public que pour les logements.
- **Sécurité avancée** : clôtures renforcées, portails automatisés avec contrôle d'accès, systèmes de vidéoprotection et d'alarme sophistiqués.

Le projet inclura des bureaux, une salle opérationnelle, une chambre forte, des garages de service, ainsi que divers types de logements.

Un financement solide pour un projet structurant

Le coût estimatif prévisionnel de ce projet ambitieux avoisinera les **5,2 millions d'euros**. Le financement est assuré par un partenariat multiple :

- Le Conseil Départemental, avec le soutien de son président Martial Saddier, avec une participation de **600 000 €**.
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes apportera également une participation importante.
- L'État s'engage via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de **500 000 €**.
- Le Ministère apportera quant à lui une aide de **670 000 €**
- Le Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache complètera l'enveloppe financière par un prêt bancaire. Ce prêt sera remboursé grâce à la location des locaux par le Ministère de l'Intérieur.

Prochaines étapes : démolition et construction pour une livraison en fin 2028



Le calendrier du projet est dense. La construction totale de la gendarmerie de Vulbens est prévue d'octobre 2025 à décembre 2028.

- Le permis de démolir a été accordé le **3 avril 2025**. La maison et le hangar présents sur le site seront démolis à l'automne 2025.
- Les phases de programmation et de préparation des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux sont en cours. La consultation pour la maîtrise d'œuvre par voie de concours est prévue également à l'automne.
- Les études techniques détaillées se dérouleront d'avril 2026 à juillet 2027.
- Le dépôt du permis de construire est attendu entre octobre 2026 et mai 2027.
- La livraison de la caserne est prévue pour **fin 2028**

Ce projet ambitieux est une réponse concrète aux besoins de sécurité du Pays du Vuache. Il est le fruit d'une formidable **coopération intercommunale** et d'un engagement sans faille des élus, soutenus par les autorités de l'État, garantissant ainsi un avenir plus sûr et serein pour l'ensemble des habitants du territoire.

Une Nouvelle Ère d'ECLA pour tous !



PHOTO NON CONTRACTUELLE

accueillant de grands noms comme Florence Foresti ou Alex Vizorek, et offrant un écrin de qualité aux projets locaux de théâtre, chant et spectacle.

Le Centre ECLA, véritable cœur battant de notre territoire, s'apprête à écrire un nouveau chapitre de son histoire. Vingt-huit ans après son inauguration, ce lieu va bénéficier d'une **rénovation en profondeur**. Cet article vous invite à (re)découvrir la genèse de ce projet et à comprendre pourquoi il est essentiel de lui offrir aujourd'hui une nouvelle jeunesse, alliant performance énergétique et confort amélioré pour tous.

Une Idée Visionnaire Née dans les Années 90

L'histoire du Centre ECLA («Éducation, Culture, Loisir, Animation») débute dans les **années 90**. À cette époque, les municipalités de **Chevrier, Dingy-en-Vuache et Vulbens** partagent une ambition commune : créer un lieu unique qui serait à la fois une **salle polyvalente** et un espace d'accueil pour la **MJC du Vuache** et les associations des trois communes. Ce projet novateur prend forme et le Centre ECLA est **inauguré en 1996** à Vulbens.

Des élus visionnaires de l'époque, à l'écoute des futurs utilisateurs, ont eu l'idée de doter la structure d'une véritable **salle de spectacle, l'auditorium, offrant 237 places**. Cette audace a fait du Centre ECLA le principal lieu d'offre culturelle du **canton de Saint-Julien** pendant de nombreuses années,

C'est cette volonté d'**intelligence collective et de coopération intercommunale**, qui a conduit à la **création du Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache en 1993**. Le Centre ECLA est, en quelque sorte, né avec lui. Depuis plus de trente ans, le Syndicat incarne la conviction que «c'est ensemble que nos communes sont plus fortes», en mutualisant les moyens pour une efficacité et une solidarité territoriale accrues. Aujourd'hui, le Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache est le maître d'ouvrage (le porteur du projet) de cette importante réhabilitation.

La MJC du Vuache : Un Pôle d'Activités Indispensable

Au cœur du Centre ECLA, la **MJC du Vuache** est une actrice majeure, occupant les locaux du rez-de-chaussée. Elle dynamise notre vie locale en proposant une multitude d'activités hebdomadaires (comme la Zumba, le Street Dance, la Danse Classique et le Fitness), des stages, une saison culturelle riche et des événements sportifs. L'équipe de la MJC lance chaque année une nouvelle saison, preuve de son dynamisme constant. Le Centre ECLA est un pilier de la vie culturelle, sportive et associative de nos communes, et sa modernisation est essentielle pour que jeunes, familles et associations puissent continuer à s'y retrouver dans des conditions optimales.

L'Impératif de la Rénovation Énergétique

Au-delà de l'esthétique et de la fonctionnalité, la rénovation répond à un enjeu majeur : **l'amélioration de la performance énergétique**. Le Centre ECLA est soumis au **décret tertiaire**, avec l'objectif national de **réduire sa facture énergétique de 40%** après les travaux. Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) de 2021 indique des consommations importantes, avec **plus de 68% de la consommation actuelle liée au chauffage**.

Les études ont mis en lumière plusieurs points à améliorer :

- **L'isolation des murs extérieurs**, des **planchers bas** sur locaux non chauffés ou sur l'extérieur, et des **toitures-terrasses** est insuffisante.
- Les **menuiseries extérieures**, bien que améliorées en 2006-2007, sont aujourd'hui de faible performance.
- Le système de **production de chaleur** (une chaudière propane d'origine) est **vieillissant et énergivore**. Le groupe froid pour le rafraîchissement de l'auditorium est défaillant.
- La **ventilation**, majoritairement naturelle et donc non contrôlée, représente **30% des déperditions thermiques**.

Le Projet de Rénovation : Un Avenir Plus Durable et Confortable

La réhabilitation du Centre ECLA est un projet global qui intègre des améliorations fonctionnelles, esthétiques et énergétiques. Les travaux prévus sont les suivants :

- **Une entrée transformée** : Création d'un **sas d'entrée agrandi avec auvent** et une requalification complète de l'accueil, incluant une billetterie mieux située et un traitement acoustique du hall.
- **Isolation renforcée** : Mise en place d'une **isolation thermique**

extérieure, ainsi que l'isolation des planchers bas et des toitures-terrasses.

- **Nouvelles menuiseries** : Remplacement des menuiseries extérieures par des modèles à haute performance énergétique.
- **Chauffage et Climatisation** : La chaudière propane et le groupe froid existants seront remplacés par une **Pompe à Chaleur Air/Eau de haute efficacité** capable de produire à la fois du chaud et du froid.
- **Ventilation** : Mise en place d'une **ventilation double flux avec récupération de chaleur** dans les salles Jura et Fort pour garantir un air sain et maîtrisé. Les réseaux de ventilation seront calorifugés pour limiter les déperditions. Dans l'auditorium, des **déstratificateurs d'air** seront installés pour optimiser le confort des spectateurs.
- **Énergie renouvelable locale** : Installation de **panneaux photovoltaïques** sur les toitures du bâtiment favorisant l'autoconsommation d'énergie verte sur le site.
- **Sanitaires** : Les sanitaires de l'étage seront entièrement réaménagés et rééquipés à neuf.

Ces travaux, dont le coût estimatif s'élève à **2,8M € HT** bénéficient déjà de soutiens financiers importants. Des fonds ont été obtenus de l'Etat via le **Fonds Vert (200 000 €)** et du **Conseil Départemental 74 (600 000 € en 2023 et 485 000 € en 2024)**. Le maître d'œuvre de l'opération est l'Atelier d'Architecture Catherine Boidevaix.

La rénovation du Centre ECLA vise à offrir un bâtiment plus performant, plus confortable et plus accueillant, tout en répondant aux défis énergétiques et environnementaux actuels.

Les abords et le parvis seront traités concomitamment sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Vulbens.

Nous avons hâte de vous faire découvrir ce nouveau Centre ECLA, qui continuera à être un lieu d'épanouissement pour tous !



Calendrier de l'opération

- Dépôt du Permis de Construire en septembre 2025
- Consultation des entreprises en début janvier 2026
- Dernières études et préparation du chantier premier semestre 2026
- Début des travaux septembre 2026 pour 12 mois



Agnes CUZIN
725 habitants



Florent BENOIT
1753 habitants



Alban MAGNIN
5154 habitants



Pierre-Jean CRASTES
804 habitants



Laurent CHEVALIER
5706 habitants



Chevrier ●

Vulbens ●

Dingy-en-Vuache ●

Valleiry ●

Chênex ●

Viry ●

Vers ●

Jonzier-Épagny ●
Savigny ●



Eric ROSAY
801 habitants



Béatrice FOL
1051 habitants



Michel MERMIN
906 habitants



Joëlle LAVOREL
980 habitants

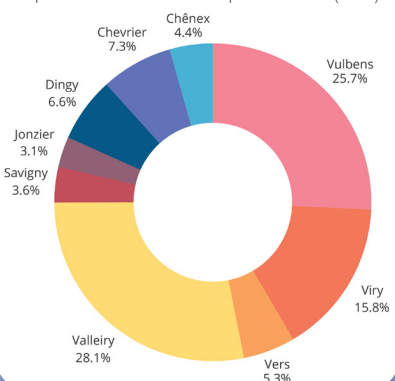


Les compétences du SIPV

- Maison de santé ●
- Gendarmerie ●
- Cimetières et sites funéraires ●
- Églises ●
- Centre ECLA ●
- Police municipale intercommunale ●



Répartition des contributions par commune (2025)



Directeur de publication : Florent BENOIT | Crédits photos : Connexia, SIPV, Mairie de Vulbens, Elegia, Studio Rhizome
Conception : Connexia | Imprimeur : Imprimerie du Pont de Claix | Tirage : 12000 exemplaires

